

COMMUNE DE PENTHALAZ



PRÉAVIS MUNICIPAL N° 2020-46 Budget 2021

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité soumet à votre approbation le projet du budget communal 2021, selon le Règlement du Conseil communal de Penthaz, édition 2016, qui traite en son titre III, chapitre I, "du budget et des crédits d'investissement". Il est établi conformément aux articles 85 à 93.

| PREAMBULE

Le budget 2021 ressemble très fortement, au niveau des chiffres, à celui de l'année précédente. L'excédent de charges prévu est de CHF 719'128.--, alors que celui pour l'année 2020 était de CHF 700'891.--. Contrairement à ce qui transparaît à la première lecture, le budget 2021 présente un déficit moindre que le précédent. En effet, la Municipalité n'a pas prévu de faire un prélèvement de CHF 400'000.-- sur le fonds de réserves administratif contrairement à ce qui a été planifié pour l'exercice 2020. Nous sommes particulièrement attentifs à la maîtrise des charges et une attention spécifique a été apportée à l'évolution générale de la masse salariale. Les résultats comptables de ces dernières années se sont toujours révélés nettement plus positifs qu'estimés dans les budgets. Ceci nous permet alors de relativiser cet excédent de charges prévu au budget 2021.

Par ailleurs l'audit sur la situation financière de la Commune, souhaité par la Municipalité, a pu être effectué cet automne et le service concerné de l'Union des Communes Vaudoises nous a rendu son rapport très récemment. L'analyse financière a été faite sur les exercices 2015 à 2019. Le résultat est très positif et la Municipalité se réjouit de partager avec les membres du conseil communal les données analysées. Nous espérons vivement que les conséquences économiques dues à la pandémie n'altèrent pas significativement nos finances.

En cette période très particulière, et inédite pour le monde entier, la Municipalité souhaite que la santé de tous les habitants de notre commune et de leurs proches soit épargnée, c'est là notre vœu le plus cher.

RESULTAT

Le résultat estimé du budget qui vous est présenté se résume de la manière suivante :

	<i>Budget 2021</i>	Budget 2020	Comptes 2019
Total des revenus	15'033'542.00	15'216'250.00	15'581'699.00
Total des charges	15'752'670.00	15'917'141.00	15'574'550.00
Résultat	-719'128.00	-700'891.00	7'149.00

LES FINANCEMENTS SPECIAUX

Dans le tableau ci-dessous, il y a, pour 2021, 5 services financés par des recettes affectées.

Financements spéciaux		Budget 2021		<i>Budget 2020</i>	
<i>Dicastères</i>		<i>Déficit</i>	<i>Bénéfice</i>	<i>Déficit</i>	<i>Bénéfice</i>
16	Tourisme	1'801		5'501	
45	Déchets	20'400		30'900	
46	Réseau d'égouts et épuration	105'451		114'850	
65	Défense incendie	108'400		108'150	
81	Service des eaux	139'600		103'550	
T O T A U X		375'652	-	362'951	-
Prise en charge par l'impôt ordinaire		108'400		113'651	
Prélèvement ou attribution aux fonds de réserves spécifiques		267'252	-	249'300	-

Dans le but d'équilibrer les financements spéciaux déficitaires, il est prévu les prélèvements suivants :

- Fonds affecté – Tourisme (9.280.160) CHF 1'801.-
- Fonds affecté – Déchets (9.280.450) CHF 20'400.-
- Fonds affecté – Epuration (9.280.460) CHF 105'451.-
- Fonds affecté – Eau (9.280.810) CHF 139'600.-

Si, à la clôture de l'exercice 2021, ces financements spéciaux présenteraient un solde positif, les prélèvements ne seront pas effectués.

LES IMPUTATIONS INTERNES

(Equivalence des charges avec les revenus)

Genre	2021	2020	Ecart
Imputations diverses	46'100	46'100	-
Loyers bureaux et cantine Midicroque	105'700	105'700	-
Charges salariales	624'550	687'050	-62'500
Totaux	776'350	838'850	-62'500

Pour plus d'informations, voir le tableau se trouvant en fin de brochure dans la partie des annexes, avec le détail de chacune des rubriques ci-dessus.

SITUATION DES FONDS DE RESERVE

La situation des fonds de réserve donne l'état du solde disponible au 31 octobre 2020 mais en tenant compte des prélèvements et/ou attributions prévus en 2020 et 2021.

Récapitulatif		
N°	Désignation	Disponible au 31.10.20
9.280.110	Fonds affecté - Plantation d'arbres	1'500.00
9.280.160	Fonds affecté - Tourisme	23'589.70
9.280.210	Fonds affecté - Distrib. Électricité	81'518.20
9.280.450	Fonds affecté - Déchets	73'611.63
9.280.460	Fonds affecté - Epuration	296'288.32
9.280.610	Fonds affecté - Stat., prév. et sécur. rtière	12'269.00
9.280.650	Fonds affecté - Défense incendie	2'216.27
9.280.810	Fonds affecté - Eaux	1'835'248.13
<i>Sous-total 9.280</i>		<i>2'326'241.25</i>
9.281.170	Fonds réserve pr camping	20'000.00
9.281.180	Fonds réserve pr entr. pont CFF selon conv.	60'000.00
9.281.350	Fonds bâtiments communaux	1'836'284.72
9.281.431	Fonds de rés. pr véhicule	105'167.05
<i>Sous-total 9.281</i>		<i>2'021'451.77</i>
9.282.100	Fonds de réserve administratif	308'000.00
9.282.210	Fds rés pr pe s/déb. impôts	704'500.00
9.282.430	Fds rés pr travaux futurs	886'408.75
9.282.500	Fds rés école, sport et jeunesse	845'283.35
9.282.660	Fds rés disp. abris PC	-
<i>Sous-total 9.282</i>		<i>2'744'192.10</i>
TOTAL		7'091'885.12

En outre, la Municipalité a prévu les prélèvements ci-dessous.

- Fonds de réserve.
 - Fonds renouvellement/rénov. Bâtiments (9.281.350) CHF 21'000.-
 - Fonds réserve administratif (9.282.100) CHF 72'000.-
 - Fonds réserve pour écoles, sports et jeunesse (9.282.500) CHF 10'000.-

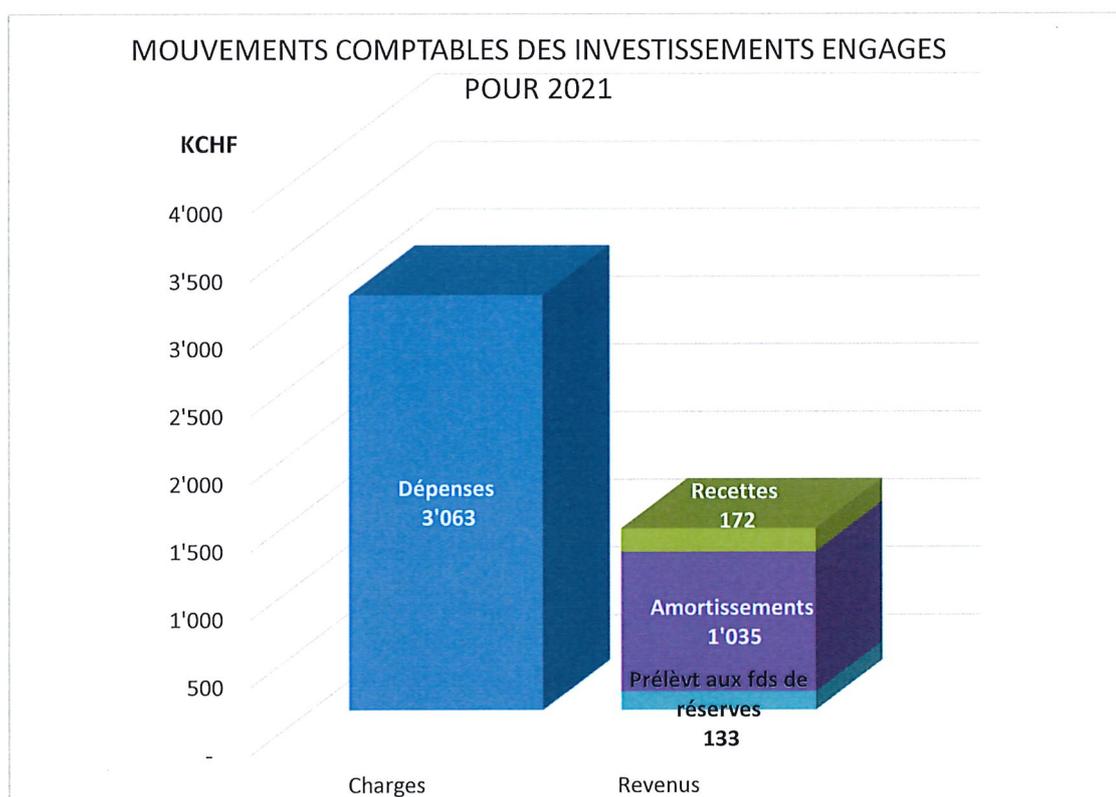
- Fonds affectés
 - Fonds affecté – Plantation d'arbres (9.280.110) CHF 6'000.-
 - Fonds affecté - Distrib. Électricité (9.280.210) CHF 20'000.-
 - Fonds affecté – Stat., prev. et sécur. routière (9.280.610) CHF 26'000.-

TABLEAU DES INVESTISSEMENTS

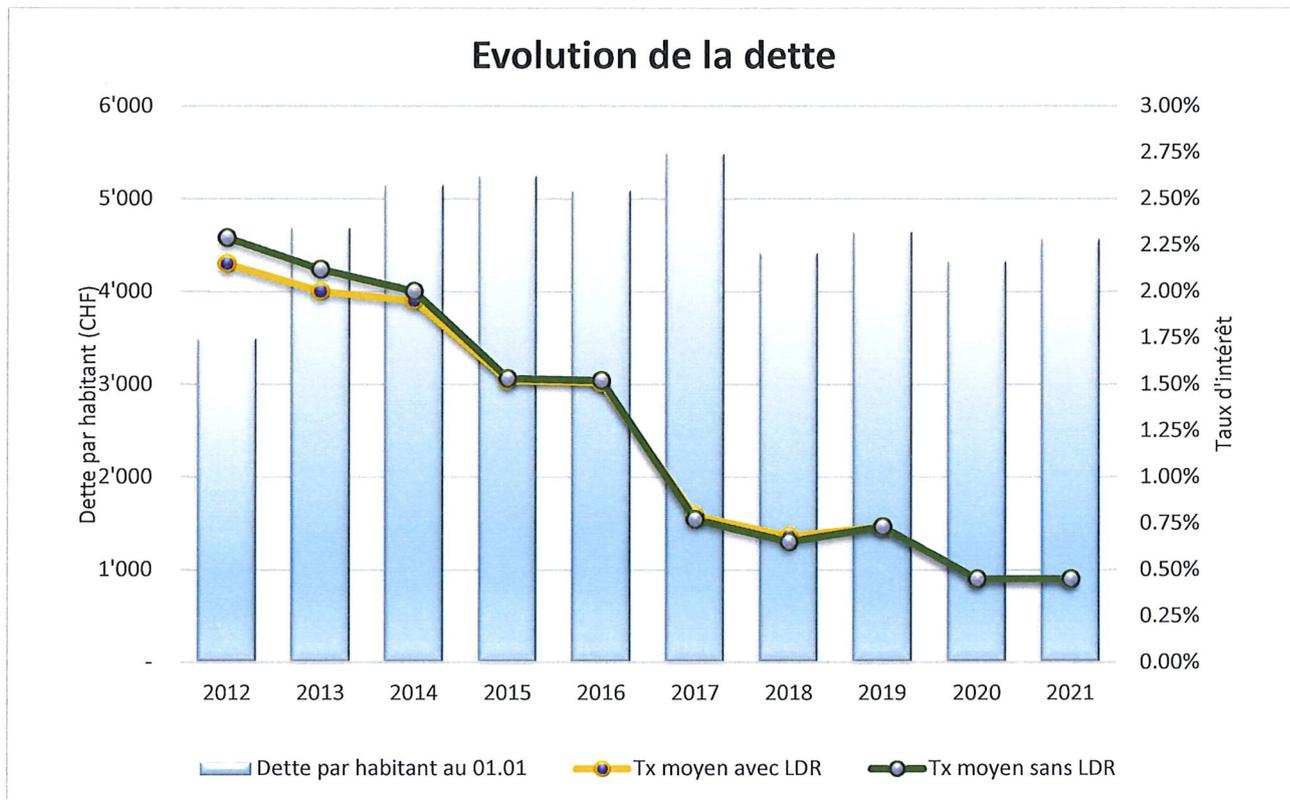
Le tableau qui suit ce préavis n'est pas soumis à votre approbation, mais il exprime les conséquences comptables et financières qu'engendrent les investissements votés et projetés.

A raison de CHF 1'035'150.- d'amortissements comptables par année, il nous faudra encore **15.24 ans** (17.56 en 2020) pour amortir la totalité des investissements engagés à ce jour.

Pour plus de détails, le tableau des investissements se trouve à la suite de ces pages.

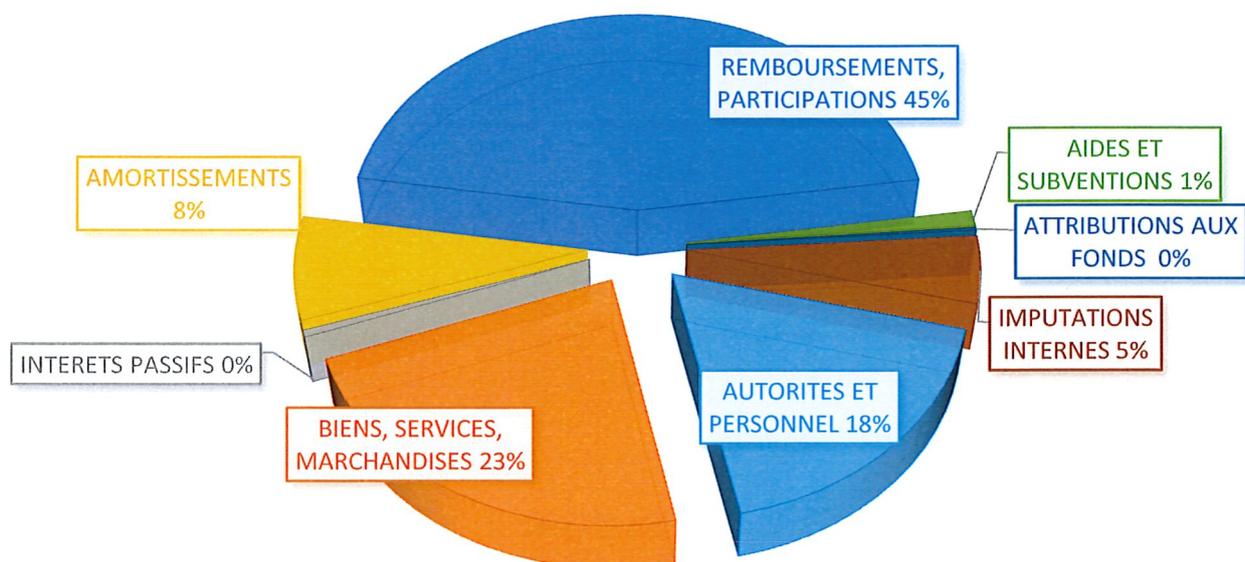


SITUATION DES EMPRUNTS

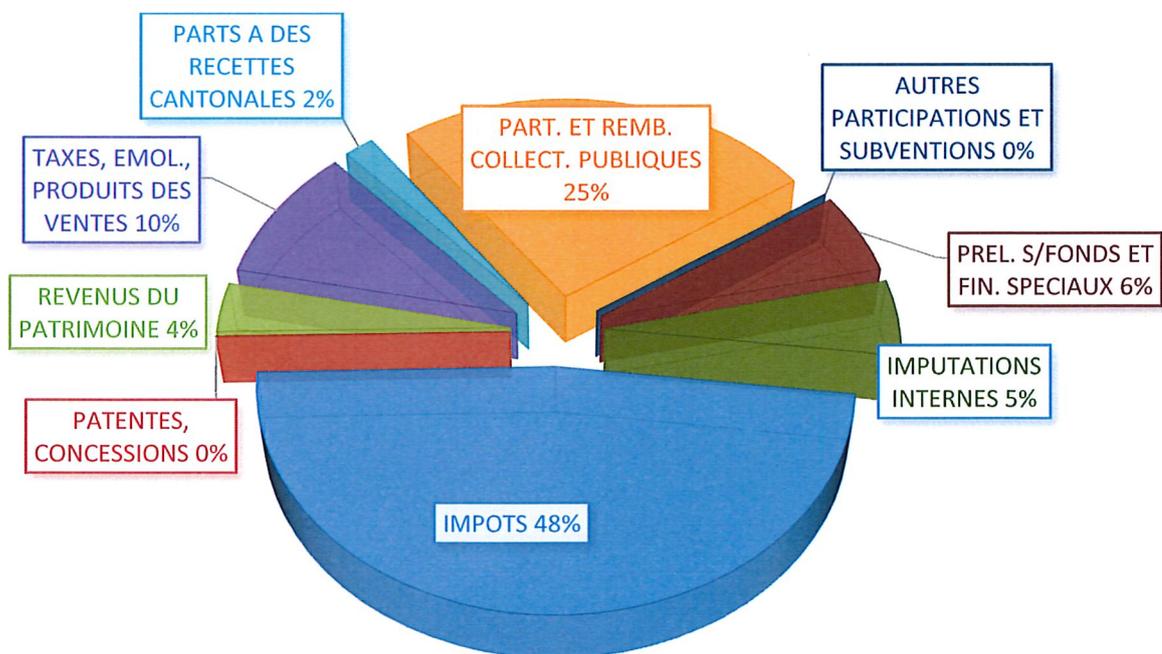


ANALYSE FINANCIERE

Répartition des charges



Répartition des revenus

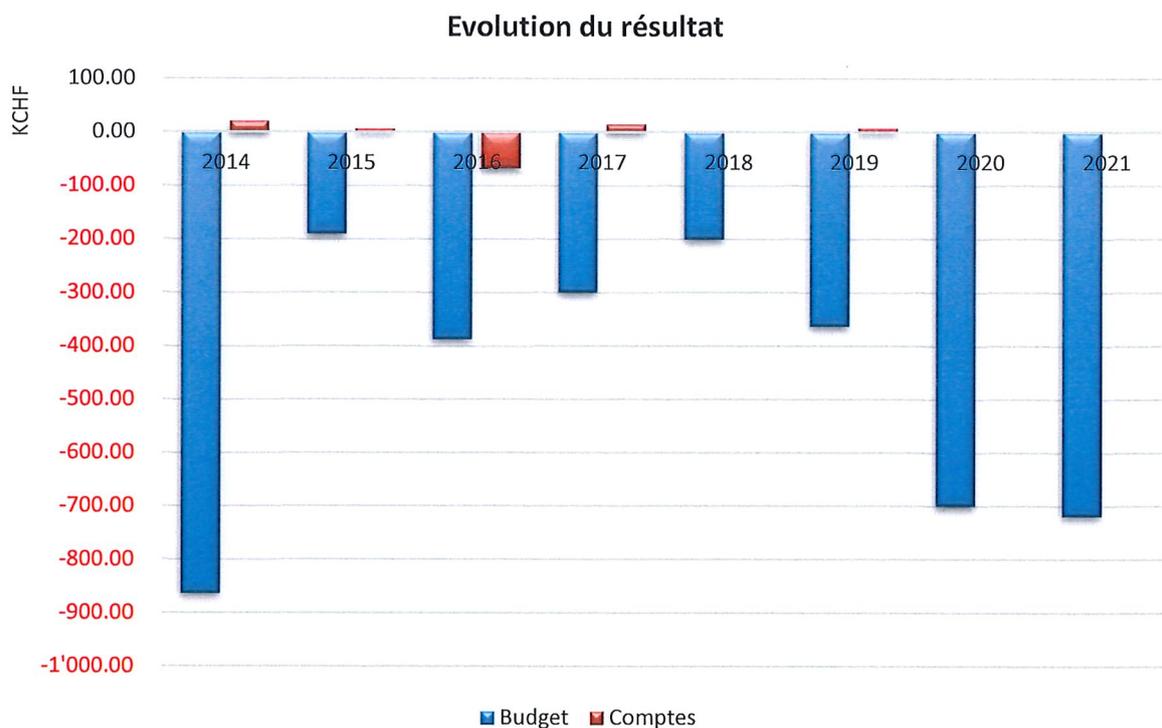


Résultat selon les charges et revenus par nature :

3 CHARGES		2021	4 PRODUITS		2021
30	AUTORITES ET PERSONNEL	2'812'053	40	IMPOTS	7'348'000
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	3'576'967	41	PATENTES, CONCESSIONS	10'000
32	INTERETS PASSIFS	77'150	42	REVENUS DU PATRIMOINE	576'300
33	AMORTISSEMENTS	1'190'150	43	TAXES, EMOL., PRODUITS DES VENTES	1'562'400
35	REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS	7'112'150	44	PARTS A DES RECETTES CANTONALES	301'000
36	AIDES ET SUBVENTIONS	175'600	45	PART. ET REMB. COLLECT. PUBLIQUES	4'032'390
38	ATTRIBUTIONS AUX FONDS	32'200	46	AUTRES PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS	4'800
39	IMPUTATIONS INTERNES	776'350	48	PREL. S/FONDS ET FIN. SPECIAUX	422'252
			49	IMPUTATIONS INTERNES	776'350
				Excédent de charges	719'128
TOTAUX EGAUX		15'752'620			15'752'620

EVOLUTION DU RESULTAT

Ci-dessous, l'évolution du résultat des comptes de 2014 à 2019 (situation finale après prélèvement et/ou attributions aux réserves) ainsi que pour les budgets 2020 et 2021 :



DECISION

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Penthelaz

après avoir pris connaissance du préavis municipal n° 2020 – 46, entendu le rapport de la commission des finances chargée de l'étude de cet objet, considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour,

décide

- D'adopter le budget 2021 tel que présenté
- D'autoriser les prélèvements suivants pour équilibrer les financements spéciaux déficitaires :
 - Fonds affecté – Tourisme (9.280.160) CHF 1'801.-
 - Fonds affecté – Déchets (9.280.450) CHF 20'400.-
 - Fonds affecté – Epuration (9.280.460) CHF 105'451.-
 - Fonds affecté – Eau (9.280.810) CHF 139'600.-
- D'autoriser les prélèvements suivants sur les fonds affectés :
 - Fonds affecté – Plantation d'arbres (9.280.110) CHF 6'000.-
 - Fonds affecté - Distrib. Électricité (9.280.210) CHF 20'000.-
 - Fonds affecté – Stat., prev. et sécur. routière (9.280.610) CHF 26'000.-
- D'autoriser les prélèvements suivants dans la mesure où les comptes 2021 présenteraient un solde négatif :
 - Fonds renouvellement/rénov. Bâtiments (9.281.350) CHF 21'000.-
 - Fonds réserve administratif (9.282.100) CHF 72'000.-
 - Fonds réserve pour écoles, sports et jeunesse (9.282.500) CHF 10'000.-

Adopté en séance de Municipalité du 9 novembre 2020.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Piéric Freiburghaus

Sylvie Nussbaum

Municipaux à convoquer :

- Monsieur Piéric Freiburghaus, syndic
- Monsieur Didier Chapuis, municipal des finances